DOSSIER DE RENOUVELLEMENT

2025

Dossier remis à l'association le : / /

Date de votre demande d'adhésion : / /

Association loi 1901 sans but lucratif
Adresse postale 1, chemin de la Beugnonne ~71960 Prissé
tel : 0820 71 1901
Journal officiel n°5483
Préfecture de S&L sous les n° w715001217

Mill901

J' opte pour le prélèvement automatique ; sans ordre contraire de ma part le 15 décembre , vous pourrez prélever, chaque année, ma cotisation à la date anniversaire ci-dessous (en respect avec le RI et l'art 30)

Date anniversaire de votre renouvellement d'adhésion : 01 / 01 / 202

Votre *ASSOCIATION* :

adresse du siège :

Code postal & Ville :

Téléphone Fixe : Mobile :

Email: Site :

RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES : TOUS LES MEMBRES DE VOTRE BUREAU

Fonction	Nom & prénom	adresse exacte	Mobile	e-mail	Profession

renseignements obligatoires

ADHESION 2025

Votre cotisation annuelle n'augmente pas et demeure à 44€

Pour une année calendaire

PIÈCES à joindre impérativement à votre dossier

	Règlement de 44€ de la 1ère cotisation	Par chèque
	Notre RI (règlement Intérieur) daté signé	Avec nom du signataire agrée
	4 Timbres	*Tarif normal*

Réceptionné par : le :
signature :

CALENDRIER DE VOS MANIFESTATIONS

Nom de Votre Manifestation	Date /s de la Manif
Notre assemblée générale :	

* se reporter au RI *asdesass*

Votre **Filleuil:** ▼

Association :

Nom de la personne :

Code : Ville :

M. .(Président /e) reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur et de la charte qu'il accepte sans réserves. Il s'engage à informer tous les membres de son association sur le fonctionnement bénévole de l'ASdesASS,. Ce qui implique de respecter le principe unilatéral de toutes les démarches qui, du fait de la gestion non lucrative, seront à l'initiative de l'adhérent. L'ASdesASS y répondra en fonction des horaires et calendriers affichés. (19 du RI) . Il s'engage également à ne rien dissimuler sur l'état du matériel prêté, à sa restitution.

Signature (du Président /e)

à le : / /

Conditions de mise à disposition gratuite du matériel :
Il vous appartiendra de prévoir le remplacement du matériel détérioré, perdu ou volé. Vous attestez par votre signature être assuré pour ces risques, ainsi que ceux garantissant votre responsabilité civile au cas ou le matériel qui vous est confié causerait des dommages à autrui.